

1er Mars 2026

INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE

Qu'est-ce que l'index ? C'est avant tout un indicateur prévu par la loi du 5 septembre 2018 portant sur la liberté de choisir son avenir professionnel. Le but de ce dispositif est d'encourager les entreprises à réduire les écarts entre les femmes et les hommes, sur des thématiques comme le recrutement, la rémunération ou encore l'évolution professionnelle.

MICHELIN Connected Fleet obtient cette année une note de 90/100 points. Cet index traduit les valeurs de MICHELIN Connected Fleet en matière d'égalité professionnelle et de lutte contre les discriminations.

Les indicateurs de l'index sont les suivants :

90/100

- Ecart de rémunération 35/40
- Ecart d'augmentations individuelles 35/35
- Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité 15/15
- Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations 5/10

LE REFLET DE NOS VALEURS :

MICHELIN Connected Fleet considère que la diversité et l'égalité professionnelle font partie intégrante de ses valeurs. C'est pourquoi l'entreprise, notamment à travers sa politique ressources humaines s'engage à poursuivre des actions en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes :

- Politique de recrutement équitable : nous veillons à ce que les processus de recrutement soient équitables, en éliminant tout biais de genre dans les critères de sélection et en favorisant la diversité des candidatures
- La mobilité interne est accessible à toutes et à tous
- Le groupe de travail "Diversity & Inclusion Employee Community" qui a organisé l'évènement "Pride month".
- Charte de la Parentalité et soutien aux aidants (nouveau 2025) : elle garantit reconnaissance, soutien et tolérance zéro envers toute discrimination. Un engagement fort pour l'inclusion, le bien-être et la santé mentale des parents et aidants. Des managers formés pour mieux accompagner chacun. Un écosystème de soutien complet (ex : RH, Pairs, Mental Health Champions), complété par la plateforme **Sunshine Me**.
- Code éthique, Règlement intérieur et Charte de la parentalité : nous appliquons et faisons respecter des règles strictes contre toutes formes de discrimination et de harcèlement

